

M. DEWDNEY : Ces écoles seront construites dans la nouvelle région qui nous a été cédée l'année dernière, au nord de Prince Albert. Nous avons pris un territoire de 1,100 milles carrés qui nous a été cédé, il y a deux ans. Les Sauvages, bien que vivant dans un pays situé très au nord, sont très avancés, et au premier traité conclu dans le Nord-Ouest, ils ont signé leurs noms. Les écoles appartiennent à l'église anglicane. Les Sauvages avaient des écoles auparavant, et je crois que le révérend M. Mackay avait passé quelque temps au milieu d'eux.

Pour réparation à l'école d'industrie à la Rivière Haute..... \$4,000

M. MILLS (Bothwell) : Ce sont aussi des écoles dénominationnelles, je suppose ?

M. DEWDNEY : Ce seront des écoles du gouvernement, mais les instituteurs appartiendront à la foi anglicane.

Pour pourvoir aux appointements d'un instituteur pour une troisième école du jour sur la réserve des Sauvages, au fort Alexandre, dans le traité No 1, Manitoba..... \$300

M. WILSON (Elgin) : Que signifie une troisième école du jour au Nord-Ouest ?

M. DEWDNEY : Il y a déjà deux écoles sur la réserve. Celle-ci est nécessaire, parce qu'il y a cinquante-cinq autres enfants qui ne peuvent aller aux écoles déjà établies.

M. MILLS (Bothwell) : Est-ce que toutes les écoles ont un caractère religieux, ou sont sous le contrôle de quelque église ?

M. DEWDNEY : L'école que nous nous proposons d'établir sera une école anglicane. La grande école d'industrie est sous le contrôle des catholiques ; elle existe depuis trois ou quatre ans. L'école est construite en bois et nous nous proposons de la plaquer, car elle a craqué et n'est pas à l'épreuve de la pluie.

M. PATERSON (Brant) : Dois-je comprendre que toutes les écoles sont maintenues ou gérées par le gouvernement, mais que ces octrois sont de simples supplément à des écoles sous le contrôle des diverses dénominations religieuses ?

M. DEWDNEY : Il y en a deux qu'on peut dire soutenues exclusivement par le gouvernement, et ce sont les deux que nous nous proposons d'établir dans la colonie de Montréal. Les autres sont des écoles assistées.

Ecole d'industrie de Metlakahtla..... \$1,300.

M. PATERSON (Brant) : Qu'est-ce que l'honorable ministre s'attend de faire avec ce crédit ? Comment l'école sera-t-elle gérée ? Se propose-t-on d'enseigner des matières aux Sauvages et de les instruire en même temps ?

M. DEWDNEY : Les estimations antérieures comprenaient un crédit voté de \$1,500, pour l'érection d'un bâtiment. Cette somme a été demandée par l'agent du district, qui croit qu'en érigeant un établissement comme celui qu'on se propose d'ériger, on pourra enseigner à un grand nombre d'enfants sauvages. L'intention est d'entreprendre cette œuvre à titre d'essai, et non de faire une grosse dépense. Les Sauvages de cette région sont très ingénieux ; ce sont de très bons ouvriers, et nous considérons qu'en employant deux ou trois machinistes dans l'institution, on pourra faire

M. WILSON (Elgin).

beaucoup de bien. Nous ne nous proposons pas, je le répète, de faire une grosse dépense, mais nous voulons savoir si les Sauvages s'adapteront ou non à ce travail. Nous donnons de quoi faire apprendre des métiers à vingt petits garçons.

M. MILLS (Bothwell) : Est-ce que toutes ces écoles sont dénominationnelles ?

M. DEWDNEY : Les écoles de Kootenay et de Kamloops sont catholiques, l'école de Metlakahtla est non-dénominationnelle. Elle est sous le contrôle de l'évêque de l'église anglicane, mais le principal est presbytérien et l'institution est réellement non-dénominationnelle.

Pour permettre au ministre de payer au Révérend J. D. Cummane, missionnaire, ses services à l'égard des Sauvages de Colchester et du comté de Hants, Nouvelle-Ecosse. \$100

M. WILSON (Elgin) : Quels services a rendus ce missionnaire ?

M. DEWDNEY : Il s'est beaucoup occupé personnellement des Sauvages et a été un ami pour eux. Il a été recommandé par l'honorable député de Colchester. Ça été la coutume d'accorder ces légères sommes aux missionnaires qui desservent les Sauvages.

Pour payer à M. James Fletcher ses services relatifs aux collections entomologiques du musée de géologie et d'histoire naturelle..... \$100

M. WILSON (Elgin) : Est-ce que ce monsieur n'est pas présentement attaché à la ferme agricole ?

M. DEWDNEY : Oui ; M. Fletcher était autrefois sous-conservateur de la bibliothèque du parlement. C'est pendant qu'il exerçait ces fonctions qu'il a fait ces collections. Il était payé spécialement pour cela. On a considéré que \$100 était une juste rémunération pour le travail qu'il a fait. Ce sera, on se le propose, le dernier paiement de ce genre.

M. WILSON (Elgin) : Malheureusement, nous entendons très souvent ce mot "dernier."

M. DEWDNEY : Vous ne me l'avez jamais entendu dire auparavant.

M. WILSON (Elgin) : Je crois de vous l'entendre prononcer et j'entendrai probablement la même chose l'année prochaine.

Dépenses relatives au forage de puits artésiens..... \$10,000

M. DEWDNEY : Ce crédit sera appliqué à démontrer, si possible, où l'on peut obtenir des puits artésiens. Le directeur du service n'a pas encore décidé l'endroit exact où les opérations auront lieu. J'espère que les résultats qu'on atteindra avec cette faible somme, engageront le parlement à voter davantage les années prochaines. Si nous pouvons obtenir de l'eau artésienne, ce sera un grand avantage pour le pays, et ces forages nous aideront à établir les différentes couches à travers lesquelles nous pénétrons et peuvent mettre au jour des richesses que nous ignorons aujourd'hui.

M. CASEY : Si l'honorable ministre ne sait pas où son ministère va dépenser ce crédit, cela prouve que son ministère est très arriéré. A cette saison de l'année, le ministère devrait savoir où les opérations auront lieu.

M. DEWDNEY : Nous sommes à faire présentement des forages à Deloraine, et nous espérons que